



Communiqué de presse

Forest, le 27 novembre 2016

Villa Dewin/Projet IMMOGRADA

Les politiques à l'écoute, la veille de la Commission de concertation

Ce lundi matin, le Comité Meunier asbl va s'entretenir avec le Bourgmestre de la Commune de Forest, Marc-Jean Ghysseles (PS) pour lui faire part de ses préoccupations en ce qui concerne la demande de permis d'urbanisme présentée par la société gantoise IMMOGRADA.

Ce projet promotionnel prévoit la construction de 51 appartements et 67 parkings, en mitoyenneté directe avec la Villa Dewin (rue Meyerbeer 29-33 à Forest), classée le 7 juillet dernier. Prévue dans la partie du jardin d'origine qui n'a pas été prise en compte dans la mesure de classement, la construction entraînerait l'abattage de 28 arbres quasi centenaires.

Le projet suscite les craintes des citoyens : une pétition contre ce projet a recueilli à ce jour 2730 signatures en un mois et sera remise aux autorités communales lors de la commission de concertation ce mardi 29 novembre. Le Comité Meunier espère que les voix des riverains et des signataires seront entendues et seront, pour les autorités, source de réflexion sur un développement de la ville plus respectueux du contexte urbanistique, patrimonial et écologique.

Le projet suscite également un vif engagement de la part des politiques de la Région de Bruxelles-Capitale : Vendredi passé, en séance plénière au Parlement bruxellois, la députée Viviane Teitelbaum (MR) a posé une question d'actualité. Elle voulait savoir, entre autre, si le Cabinet du Ministre-Président Vervoort (PS) avait répondu aux préoccupations environnementales des riverains, notamment en ce qui concerne les dérogations demandées sur la gestion des eaux de pluie et l'imperméabilisation des sols puisque leur impact se ferait sentir au niveau de Forest, mais aussi au niveau de l'ensemble de la Région. Érudant ces questions, le Ministre-Président a axé sa réponse autour du patrimoine et du classement de la Villa Dewin, son objectif étant « que l'on arrive à une solution qui soit la plus équilibrée possible pour les uns et pour les autres. [...] C'est sous l'angle de la densification et du bon aménagement des lieux que le dossier sera envisagé. » La députée Teitelbaum a rappelé qu'« un classement, s'il n'empêche pas un projet, doit empêcher certaines choses dans un projet. »

Par ailleurs, une question parlementaire au sujet de l'abattage de 28 arbres quasi-centenaires avait aussi été posée au Ministre-Président en Commission de Développement Territorial, le 16 novembre par le député Arnaud Pinxteren (Ecolo) au nom d'Evelyne Huytebroeck.

Pour le Comité Meunier, l'autorisation de ce projet hors d'échelle réduirait à néant le contexte bâti et paysager qui met précisément en valeur le bel ensemble qui vient d'être protégé. De plus, par ses gabarits démesurés, il ne s'intègre pas au bâti existant et ne respecte pas le principe de bon aménagement des lieux. En sollicitant de nombreuses dérogations aux règlements urbanistiques et communaux, la demande est en contradiction totale avec toutes les recommandations et objectifs fixés par la Région de Bruxelles-Capitale, tant sur le plan du développement de la ville et de la densification, que de la protection du patrimoine et de l'environnement.

Le patrimoine architectural et arboré d'un quartier qui a su préserver son intégrité va-t-il vraiment être sacrifié au profit des promoteurs avec l'aval de nos politiques ? Comme au temps de la *Bruxellisation* ?

**Les habitants du Quartier Meunier aiment leur quartier ! Vous voulez savoir pourquoi ? [Cliquez ici](#)
Le patrimoine, c'est notre histoire !!**

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition en octobre 2014 de la Commission Royale des Monuments et Sites de classer la villa de Jean-Baptiste Dewin et l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. Le classement de la Villa Dewin et de la partie du jardin dans son prolongement a été confirmé le 7 juillet 2016 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.